

# La Lettre de Christophe Durand

Votre Conseiller général

CANTON DE CORMEILLES-MONTIGNY  
Premier semestre 2005

**UVO** UNION POUR  
LE VAL D'OISE

## 6 projets de territoires au service des Valdoisiens

Afin de se préparer aux changements générés par la loi relative à la décentralisation et pour exercer ses compétences au plus près des réalités du terrain, le Conseil général du Val d'Oise a élaboré un projet d'ensemble au service des Valdoisiens dans toute leur diversité.



**C**onscient que les défis de développement économique, d'éducation, de politique de la ville et de logement, comme de qualité de l'environnement ne se posent pas dans les mêmes termes sur les différents territoires de notre département, le Conseil général du Val d'Oise a décidé d'adapter ses politiques aux territoires sous la forme de projets spécifiques aux 6 grands bassins de vie : le Vexin et l'agglomération de Cergy-Pontoise à l'ouest, la Vallée de Montmorency au centre, le Pays de France au nord, la Plaine de France à l'est et les Rives de Seine au sud-est.

Cette démarche répond à une triple volonté : répondre aux attentes des Valdoisiens en prenant mieux en compte leurs besoins propres, affirmer le rôle

de la collectivité départementale face à l'évolution de son territoire et de sa population, et s'engager dans une logique de développement durable en mettant en place une démarche nouvelle de gouvernance afin de fédérer les acteurs du département autour d'un projet partagé.

Pour ce faire, l'Assemblée départementale a créé 6 commissions territoriales et leur a confié la charge d'élaborer, pour le premier trimestre 2005, un projet afin d'accompagner le développement de chaque territoire. Des réunions d'information et de concertation ont eu lieu dans tout le département. Les opérations se concrétiseront, dans une troisième étape, par la méthode de contractualisation sur le projet avec les acteurs des territoires. ■



## Au service des Cormeillais et des Ignymontains

**D**epuis quatre ans que vous m'avez élu pour vous représenter au sein du Conseil général du Val d'Oise, mon travail se décline en deux grandes missions. La première, je l'effectue chaque jour au sein de la majorité « Union pour le Val d'Oise » en tant que Président de la Commission jeunesse et sports et Délégué aux nouvelles technologies. La seconde, en qualité de Conseiller général du canton de Cormeilles-Montigny, me permet de relayer à l'échelle départementale les grands projets de nos deux villes. C'est ainsi que j'anime la commission territoriale des Rives de Seine. Dans le cadre du projet d'ensemble lancé par le Conseil général, j'ai pour mission de coordonner la rédaction d'un projet qui définit l'ambition que nous avons pour le développement de notre Département dans une vision à 10 ans. L'élaboration de ce projet de territoire des Rives de Seine est conduit sans dogmatisme, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. J'ai ainsi animé cinq réunions qui m'ont permis d'analyser et d'intégrer les réactions et les propositions nouvelles de débats avec l'ensemble des acteurs locaux de Cormeilles-en-Parisis et de Montigny mais également d'Argenteuil, Bezons, la Frette-sur-Seine et plus récemment Beauchamp, Herblay et Pierrelaye. Ce travail a permis la réalisation d'un document de synthèse qui est disponible sur simple demande.

Par cette lettre, je vous informerai plusieurs fois par an de mon action départementale à votre service, Cormeillais et Ignymontains. Un coupon réponse en dernière page vous permettra de me solliciter sur les sujets qui vous intéressent. N'hésitez pas à me faire parvenir vos demandes, je reste à votre entière disposition.

Cordiales salutations.

**Christophe DURAND**  
Conseiller général du canton de Cormeilles-Montigny  
Président de la Commission jeunesse et sports

Editorial

# Budget 2005 :

## les leçons d'une bonne gestion des finances départementales

**Le 21 janvier dernier, l'Assemblée départementale a voté son budget sans augmentation des taux départementaux d'imposition, pour la huitième année consécutive.**

**Au moment où les 20 présidents des exécutifs régionaux de gauche ainsi que la quasi-totalité des exécutifs départementaux de la même sensibilité annoncent une explosion des impôts locaux, la majorité UVO du Conseil général du Val d'Oise, emmenée par le Président François SCHELLER, vote son budget sans augmentation des taux départementaux d'imposition, pour la huitième année consécutive, avec des services en plus.**

**La performance du Conseil général est d'autant plus méritoire qu'elle s'inscrit dans un contexte institutionnel difficile doublement marqué par l'acte II de la décentralisation, visant à élargir les libertés et les responsabilités locales, et le Projet d'ensemble pour le Val d'Oise engagé par l'Assemblée départementale pour prendre davantage en considération la richesse des initiatives locales à travers la diversité des six territoires.**

**A**dopté le 21 janvier dernier, le nouveau budget s'attache ainsi à poser les bases d'un équilibre durable entre prise en charge réussie des compétences nouvelles et amplification de l'effort d'investissement du Département nécessaires à la conduite des projets d'avenir. Préparer et réussir la décentralisation, affirmer et conduire notre Projet d'ensemble pour le Val d'Oise, animer le territoire et soutenir les projets de nos partenaires locaux : telles sont les grandes orientations pour 2005.

### LA MAÎTRISE DES DÉPENSES NOUVELLES LIÉES À LA DÉCENTRALISATION

Les collectivités territoriales gérées par les socialistes, dont la voix est portée dans le Val d'Oise par l'opposition départementale, tentent d'utiliser la décentralisation comme alibi pour justifier des hausses sans précédent pouvant aller jusqu'à 50%. Ces augmentations d'impôts relèvent en

réalité, de choix politiques sans aucun lien de cause à effet avec l'acte II de la décentralisation.

En effet, les compétences transférées seront compensées comme cela était prévu : la révision de la constitution a rendu impossible tout transfert de charges sans compensation financière équivalente.

Ainsi, le reversement d'une partie de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) - 81 millions d'euros au niveau national - permettra de couvrir la majeure partie des dépenses nouvelles de fonctionnement comme celle des personnels techniques et de services des collèges ou des employés de la Direction Départementale de l'Équipement transférés au Département.

Par ailleurs, il est de la responsabilité du Conseil général du Val d'Oise de redéployer ses moyens pour faire face à de nouveaux projets. Avec une gestion équilibrée et transparente qui a permis au Département de montrer sa capacité à assumer les nouvelles missions qui lui ont été confiées : l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et le transfert de la compétence RMI-RMA ; le Conseil général du Val d'Oise peut sereinement assumer l'acte II de la décentralisation. En revanche, la région Ile-de-France, présidée par Jean-Paul Huchon (PS), a préféré augmenter sensiblement sa fiscalité pour financer des promesses démagogiques comme les « emplois-tremplins » créés « pour concurrencer » les actions de l'État dans ce domaine : leur coût a été estimé à 15 000 euros par contrat et la région compte en recruter 10 000 durant la mandature. A cela s'ajoute le coût de formation de 1 500 euros par emploi. Cette mesure coûtera 165 millions d'euros au contribuable. Un tel choix politique peut se comprendre, mais il se doit d'être assumé.

En rupture avec les collectivités territoriales socialistes, la majorité UVO du département du Val d'Oise, en respectant les grands équilibres financiers fondamentaux, offre une forte stabilité fiscale à ses habitants et aux entreprises valdoisiennes, permettant de bien préparer l'avenir.

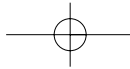
### CONDUIRE LE PROJET D'ENSEMBLE EN AMPLIFIANT L'EFFORT D'INVESTISSEMENT : UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

L'avenir pour le Conseil général passe d'abord par la conduite du Projet d'ensemble pour le Val d'Oise et de ses six projets territoriaux spécifiques aux différents sous-ensembles géographiques du Val d'Oise, tenant compte de leur diversité, de l'atout qu'elle constitue en termes d'équilibre territorial et social.

Une amplification de l'effort d'investissement est nécessaire pour préparer l'avenir du Val d'Oise. Grâce au désendettement mené ces dernières années, le Conseil général s'est donné des marges de manœuvre pour emprunter. Cette stratégie gagnante a ainsi permis d'augmenter de près de 20% la capacité d'investissement de notre collectivité en permettant à terme de concrétiser des projets identifiés dans chaque territoire. Quatre politiques mobilisent plus de la moitié des crédits d'investissement :

- la voirie (+24%) pour faciliter les déplacements des Valdoisiens et renforcer l'attractivité de notre territoire auprès des entreprises ;





## 3 QUESTIONS À FRANÇOIS SCHELLER

DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

### COMMENT ÊTES-VOUS PARVENU À MAINTENIR LA FISCALITÉ DÉPARTEMENTALE ?

*C'est le fruit d'une politique volontariste. Plutôt que d'augmenter nos impôts, nous avons préféré redéployer nos moyens, je pense que c'était notre devoir.*

### SELON VOUS, QUELLE EST LA CAUSE DES HAUSSES D'IMPÔTS DANS LES RÉGIONS ?

*La raison de cette hausse démesurée est simple : les élus socialistes sont embourbés partout dans les régions et les départements qu'ils ont conquis en avril 2004, dans des promesses démagogiques qu'ils sont incapables de financer sinon en augmentant considérablement les impôts.*

### QUE RÉPONDEZ-VOUS À CEUX QUI QUALIFIENT VOTRE GESTION DE "PÉPÈRE" ?

*C'est une gestion rigoureuse et innovante qui nous permet de maintenir en Val d'Oise une fiscalité maîtrisée mais aussi de développer des services aux Valdoisiens et des réalisations que beaucoup nous envient.*



- le développement économique (+12%) dans le but de créer des emplois et de la richesse.

#### UNE GESTION RIGoureuse ET INNOVANTE

Là où d'autres collectivités augmentent massivement leurs impôts, le Conseil général du Val d'Oise maintient ses taux d'imposition ; là où d'autres collectivités augmentent leur train de vie, le Conseil général du Val d'Oise augmente ses investissements pour financer ses infrastructures et préparer l'avenir ; là où certaines collectivités font preuve d'idéologie, le Conseil général du Val d'Oise préfère le pragmatisme. A l'issue du vote, l'opposition socialiste qualifiait la politique départementale de "gestion pépère" : entre la frénésie dépensière et la poursuite d'une gestion rigoureuse et innovante, à vous de choisir ! ■

- l'environnement (+23%) pour préserver le cadre de vie en vue de protéger, de réhabiliter et de valoriser notre patrimoine naturel ;
- l'éducation (+18%) pour offrir un cadre de travail favorable aux élèves et aux enseignants ;

## LE VAL D'OISE EN CHIFFRES

### GÉOGRAPHIE

Superficie 1250 km<sup>2</sup>  
Longueur 70 km  
Largeur 30 km  
Densité 887 hab / km<sup>2</sup>  
Préfecture Cergy  
Sous-préfecture Argenteuil - Pontoise - Sarcelles  
Nombre de cantons 39  
Nombre de communes 185

### DÉMOGRAPHIE

Population 1 105 464 habitants  
Variation annuelle de population 0,58%  
Population de moins de 20 ans 29 %  
Population de 60 ans et plus 14 %  
Taille moyenne des ménages 2,7 personnes

### ECONOMIE

Population active 538 992  
Nombre total d'emplois 373 337  
Taux de chômage 10 %  
Nombre d'emplois salariés : 252 704

## En bref...

► **SÉCURITÉ** : en 2004 c'est le département du Val d'Oise qui a connu, en France, la plus forte baisse de son taux de criminalité sur son territoire (-4,2%).

► **SDIS** : François Longchambon, Vice-Président (UVO-UMP) du Conseil général du Val d'Oise, a été élu Président de la nouvelle conférence des services d'incendie et de secours. Le Maire de Montmorency est désormais à la tête des pompiers de France.

### ► 10<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION ?

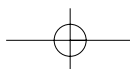
A la suite de la demande du Conseil constitutionnel, le gouvernement a jusqu'au mois de juin pour décider de lancer ou non le chantier de la révision de la carte électorale. Particulièrement concernée par un éventuel redécoupage, la 2<sup>e</sup> circonscription du Val d'Oise détenue par Axel Poniatowski (UMP) qui, avec 188 134 habitants, est la plus peuplée de France.

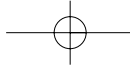
► **2007 ou 2008** : Le Conseil d'Etat a émis un avis défavorable sur la décision du gouvernement de maintenir les élections sénatoriales en septembre 2007 tout en repoussant les élections municipales et cantonales à 2008. Le gouvernement se donne six mois pour se décider, affaire à suivre...

► **RER A** : le 17 décembre dernier, le groupe UVO a déposé deux motions relatives à l'amélioration de la desserte de Cergy-Pontoise par le RER A, et à la sécurité publique dans le département. Ces deux motions ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil général.

► **TAS D'OR** : à la séance départementale du 21 janvier dernier, l'opposition socialiste a affirmé que le Conseil général était assis sur un tas d'or et dans le même temps demandait une augmentation de la fiscalité.

A croire que ce tas d'or ne lui suffit pas ?





# Les actions en faveur du canton de Cormeilles-Montigny

Cette lettre me permet de faire le point avec vous sur le fonctionnement du Conseil général, sur les gros dossiers structurants et nécessaires pour l'ensemble du Val d'Oise, mais également sur les actions de proximités qui ont été menés à votre service Cormeillais et Ignymontains. Elles s'inscrivent en premier lieu dans le soutien accordé à nos deux villes pour la réalisation de grands projets locaux dans tous les secteurs de la gestion municipale, comme récemment :

- ✓ La réhabilitation du marché de Cormeilles pour un montant de 135 000 € ;
- ✓ La construction d'une salle d'arts martiaux au Bois-Barrais à Montigny, qui va compléter dans quelques mois un équipement pour les boulistes ;
- ✓ La reconstruction de la piscine de Montigny qui sera inaugurée dans quelques semaines. Ce fut un dossier complexe dans son montage mais indispensable pour la ville et le Conseil général a financé plus de 420 000 € ;
- ✓ La mise en sécurité piétons de la rue d'Herblay à Montigny.
- ✓ Le Département a également soutenu la construction d'une tribune vestiaire au stade Gaston Frémont à Cormeilles à hauteur de 227 700 €, subvention maximale susceptible d'être consentie pour ce type d'ouvrage...

Concernant l'éducation et plus particulièrement les collèges, qui sont au nombre de quatre dans notre canton depuis l'ouverture du collège Louis Hayet à Cormeilles en septembre 2003, centième collège du Département, je veille particulièrement pour que dans notre canton, nous offrions les meilleures conditions de travail aux collégiens et aux enseignants.

La restructuration du collège Camille Claudel à Montigny est programmée et débutera à la fin de l'année scolaire. C'est un ancien collège, la restructuration est lourde et le coût prévisionnel des travaux dépasse les 5 millions €. A Cormeilles, la restructuration du collège Daguerre est définitivement actée. Nous sommes actuellement en phase d'étude et de diagnostic.

2005 sera une année cruciale pour la mise en place de l'intercommunalité du Parisis : Cormeilles, Montigny, La Frette, Herblay, Beauchamp et Pierrelaye ont décidé unanimement de s'engager sur cette voie. Bien sûr, je soutiens et accompagne très fortement cette volonté. Le Conseil général, là aussi, encourage ces démarches d'intercommunalité en assistant financièrement et techniquement les 6 communes pour qu'elles oeuvrent ensemble et définissent les actions prioritaires de ce nouveau territoire. ■

à retourner à  
**UNION POUR LE VAL D'OISE**  
 6, rue Général Leclerc - BP 40049 - 95211 Saint Gratien cedex  
[www.u-v-o.com](http://www.u-v-o.com)

Prénom ..... Nom .....  
 Adresse .....  
 CP ..... Ville .....  
 E-mail .....  
 Tél. Domicile ..... Portable .....

- Je souhaite rencontrer Christophe Durand
- Je souhaite recevoir des renseignements sur l'UVO
- Je souhaite en savoir plus sur les projets de territoires

## En bref... (suite)

► 18 JUIN 2005  
**7<sup>E</sup> ROLLER MARATHON  
 DU VAL D'OISE**

Le Conseil général, fort de 6 années d'expérience dans l'organisation de randonnées roller, organise le 18 juin 2005, la 7<sup>e</sup> édition du Roller Marathon du Val d'Oise. Il offrira aux franciliens l'opportunité de participer au plus grand événement roller français sur leur territoire. Cette année, l'événement prendra une nouvelle dimension puisqu'il associera des épreuves à caractère compétitif, inscrites au calendrier de la coupe du monde de roller-skating, et des épreuves à caractère ludique réservées aux amateurs.

Le départ de la première randonnée, destinée aux sportifs confirmés en roller, est prévu Place de l'Hôtel de Ville de Paris entre 12h00 et 12h45. Le départ de la randonnée « valdoisienne », ouverte à des sportifs initiés, et rejoint par la randonnée « parisienne » est prévue entre 14h45 et 15h00 au Parc des Cerisiers d'Argenteuil. Les patineurs découvriront cette année les rues de Cormeilles et Montigny.

Renseignements sur [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr) ou au numéro infoline: 01 30 38 95 95



## Rencontrez Christophe Durand

• A Cormeilles-en-Parisis :  
 Le 1<sup>er</sup> samedi du mois à 10h00  
 En mairie, salle 115, 1<sup>er</sup> étage

• A Montigny-lès-Cormeilles :  
 Le 1<sup>er</sup> mardi du mois à 18h30  
 Résidence Les Fossettes,  
 8, rue Simone de Beauvoir

Rendez-vous au 01 34 25 32 26  
 E-mail : [christophe.durand@valdoise.fr](mailto:christophe.durand@valdoise.fr)

Permanence : 8, rue Simone de Beauvoir  
 Résidence "Les Fossettes" à Montigny